

Saisir les idées dans la phrase

Leçon 3 – Enrichissement du sens par la coordination

.....

Avertissement

La présente leçon illustre comment construire le sens d'une phrase enrichie par le recours au **procédé de coordination**.

Elle s'inscrit dans un ensemble qui montre comment l'observation des différents constituants d'une phrase, de leur ordre, de leur hiérarchie et du type de lien qui les unit permet au lecteur d'élaborer avec précision et nuance l'idée véhiculée dans le paragraphe, voire dans le texte.

Les leçons se partagent en trois groupes :

- les éléments de base du sens de la phrase et leur enrichissement (leçons 1 et 2) ;
- l'enrichissement du sens des phrases par divers procédés de jonction de sous-phrases (leçons 3 à 5) ;
- les transformations qui mettent en valeur un point de vue (leçons 6 à 9).

Pour développer son idée en y insérant les diverses nuances ou précisions qui correspondent à son intention, l'auteur dispose d'autres moyens d'enrichir le sens de la phrase que ceux décrits à la leçon 2. Pour créer un effet utile à l'explication ou au renforcement d'une idée, il peut vouloir multiplier les constituants de sa phrase en les reliant par coordination, par juxtaposition (*voir la leçon 4*) ou par subordination (*voir la leçon 5*).

LA COORDINATION

La coordination permet d'unir, au moyen de mots dont c'est le rôle spécifique, plusieurs constituants semblables ou même plusieurs phrases. Les coordonnants ou mots outils de ce type de liaison sont :

- des conjonctions de coordination (*et, ou, ni, mais, car, or, donc...*),
- certains adverbes (*alors, en effet, cependant, d'ailleurs...*).

Les élèves *et* les professeurs réclament une bibliothèque bien équipée, *donc* bien garnie en livres divers.

(Cette phrase contient deux sujets coordonnés par *et* ainsi que deux compléments du nom *bibliothèque* réunis par *donc*.)

Les livres ouvrent sur le monde, *car* ils rapportent d'autres façons de vivre et de penser.

(Cette fois, une grande phrase réunit deux phrases plus courtes par la conjonction *car*.)

L'analyse des exemples ci-dessus montre que, lorsque la coordination réunit des constituants dans une phrase, ceux-ci doivent satisfaire à un critère essentiel :

- les constituants doivent avoir la même fonction : sujets, propos, compléments de phrase, compléments du même nom, compléments du même verbe...

LE LIEN DE SENS

Le mot coordonnant (conjonction ou adverbe), en unissant deux constituants, **crée un lien de sens** que le lecteur doit savoir distinguer. Entre les éléments réunis peut s'insérer une idée

- d'addition (*et, ou, de plus, aussi*),
- d'alternative (*soit... soit, ou... ou bien*),
- de cause (*car, en effet, d'ailleurs*),
- de comparaison (*autant... autant, plus... plus, non seulement... mais*),
- de conséquence (*ainsi, c'est pourquoi, par conséquent*),
- d'explication (*par exemple, c'est-à-dire, autrement dit*),
- d'opposition (*mais, cependant, toutefois*),
- de succession (*puis, ensuite, après quoi*).

Les solistes *et* le chœur unissent leurs voix dans ce beau chant. (*et* marque l'addition.)

Plus les voix s'élèvent, *plus* l'accompagnement à l'orgue devient puissant. (*plus... plus* marquent la comparaison, et même la gradation dans ce cas.)

Au début du concert, les choristes s'installent sur scène, *puis* les musiciens prennent place dans l'orchestre, *après quoi* le chef d'orchestre et de chœur fait son entrée. (*puis... après quoi...* marquent la succession.)

Les sopranos, *c'est-à-dire* les voix les plus aiguës d'un chœur, chantent souvent la mélodie, *par contre* les basses, *soit* les voix les plus graves, assurent le rythme et l'équilibre vocal du chœur. (*c'est-à-dire* et *soit* signalent une explication, *par contre* indique une opposition.)

Pour interpréter correctement le sens créé par le mot coordonnant, il faut à la fois réfléchir sur le sens des constituants ou des phrases réunis et consulter un dictionnaire. Le coordonnant introduit :

- un simple rapport d'**égalité** des éléments lorsqu'il marque l'addition ou l'alternative ;
- un rapport de **dépendance** d'un élément par rapport à l'autre lorsqu'il marque un sens de cause, de conséquence, d'opposition, de comparaison, d'explication, de succession, le deuxième élément se définissant alors par référence au premier.

Remarque :

Les adverbes sont fréquemment employés lorsque l’auteur a voulu unir deux phrases, non deux constituants d’une même phrase ; dans ce contexte, ils marquent souvent un rapport de dépendance.

Les professeurs des écoles secondaires amènent leurs élèves au Salon du livre ; *en effet*, ils espèrent développer leur goût de la lecture en montrant la diversité des sujets traités.

(La locution adverbiale *en effet* réunit ici deux phrases dont la seconde dépend de la première, qu’elle explique par un lien de sens causal.)

DU POINT DE VUE DU LECTEUR

Placé face à l’expression d’une idée riche et nuancée, le lecteur doit porter attention aux indices choisis par l’auteur pour ajouter diverses précisions et distinctions dans l’énoncé. Ces précisions peuvent naître non pas du développement d’un constituant de la phrase (*voir la leçon 2*), mais plutôt de la coordination d’éléments de même fonction. Pour bien comprendre de telles constructions, il doit :

- repérer les mots qui signalent une coordination (conjonctions ou adverbes) ;
- identifier avec soin les éléments coordonnés en portant attention au fait que ce sont soit des constituants d’une phrase, soit des phrases complètes ;
- réfléchir au sens des éléments coordonnés et au sens du coordonnant, en consultant un dictionnaire au besoin, pour établir avec justesse le lien de sens établi ;
- comprendre le rapport d’égalité ou de dépendance entre les éléments de sens coordonnés et ce que ce rapport apporte aux idées développées.

Ce faisant, le lecteur devient attentif aux procédés syntaxiques choisis par l’auteur pour intégrer à son message les nuances de sens qu’il recherche ; il peut alors interpréter les choix de l’auteur en fonction de son **intention** et du **type de texte** qu’il écrit, puisque des liens additifs sont souvent associés à une description, des liens de succession à une narration, des liens de cause, de conséquence, d’opposition à un texte argumentatif.

Consignes

.....



- Lisez le texte et encerclez tous les mots coordonnants (au moins 18).
- Soulignez les phrases ou les éléments de la phrase réunis par les coordonnants.

1. Dans la **fiche de travail**, reportez les coordonnants et les éléments coordonnés de la phrase 2 du chapeau (*Il fut adopté...*), de la phrase 2 du préambule (*En conséquence, l'Assemblée...*), de la phrase 1 de l'article premier (*Les hommes naissent...*) et de la phrase 1 de l'article 4 (*La liberté ... ces mêmes droits.*).
2. Identifiez le lien de sens créé par les coordonnants (addition, alternative, cause, conséquence, comparaison, opposition, explication, succession).
3. Établissez si le rapport entre les éléments coordonnés est un rapport d'égalité ou de dépendance.

Consultez le **corrigé**.

.....

Texte

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Cent ans après l'Angleterre, à la suite des violents événements politiques subséquents à la prise de la Bastille (prison royale) par les révolutionnaires, l'Assemblée nationale constituante française rédigea un texte, inspiré des doctrines des philosophes du XVIII^e siècle, constitué d'un préambule et de 17 articles.

Il fut adopté le 5 mai 1789, mais servit ensuite de base notamment à la Constitution de 1791 puis à la Déclaration universelle de 1948 ; en voici un extrait.

Préambule

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une Déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et du bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de l'Homme et du Citoyen.

ARTICLE PREMIER. – Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

ART. 2. – Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

ART. 3. – Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

ART. 4. – La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

[...]

Fiche de travail

Phrase	Coordonnants	Éléments coordonnés	Lien de sens	Rapport (égalité ou dépendance)
Chapeau Phrase 2	1.			
	2.			
Préambule Phrase 2	1.			
	2.			
	3.			
Article 1 ^{er} Phrase 1	1.			
	2.			
Article 4 Phrase 1	1.			

Corrigé

Phrase	Coordonnants	Éléments coordonnés	Lien de sens	Rapport (égalité ou dépendance)
Chapeau Phrase 2	1. <i>mais</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Il fut adopté le 5 mai 1789</i> • <i>sert ensuite de base notamment à la Constitution de 1791</i> 	Opposition / restriction	Dépendance
	2. <i>puis</i>	<p>... <i>sert de base</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>à la Constitution de 1791</i> • <i>à la Déclaration universelle de 1948</i> 	Succession	Égalité
Préambule Phrase 2	1. <i>et</i>	<p>... <i>l'Assemblée nationale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>reconnait</i> • <i>déclare</i> 	Addition	Égalité
	2. <i>et</i>	<p>... <i>reconnait et déclare</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>en présence</i> • <i>sous les auspices de l'Être suprême</i> 	Addition	Égalité
	3. <i>et</i>	<p>... <i>les Droits suivants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>de l'Homme</i> • <i>du Citoyen</i> 	Addition	Égalité
Article 1 ^{er} Phrase 1	1. <i>et</i>	<p><i>Les hommes...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>naissent</i> • <i>demeurent</i> 	Addition	Égalité
	2. <i>et</i>	<p>... <i>naissent et demeurent</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>libres</i> • <i>égaux en droits</i> 	Addition	Égalité
Article 4 Phrase 1	1. <i>ainsi</i>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ;</i> • <i>l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits.</i> 	Conséquence / Explication	Dépendance

GUIDE POUR LA CONSTRUCTION DE SENS

Observation des données

- Dans le chapeau, on observe l'emploi de liens de coordination créant des rapports de dépendance et établissant un lien de sens spécifique entre les éléments coordonnés. Un *mais* exprime une restriction ; un *puis* indique une succession entre les éléments.
- Dans le texte en général, on constate l'emploi très fréquent de la conjonction *et*, notamment dans le préambule et dans l'article premier. Cela suggère de nombreux liens d'addition, établissant toujours un rapport d'égalité entre les éléments coordonnés. Cette coordination s'établit à différents niveaux de structure de la phrase : entre des verbes du propos, entre des compléments de phrase à caractère circonstanciel, entre des adjectifs attribués au sujet, entre des compléments du nom.
- À l'article 4, on observe une coordination particulière : l'adverbe *ainsi* établit un lien explicatif et, par conséquent, un rapport de dépendance entre deux phrases, la deuxième venant établir une conséquence de la première.

Contribution de la coordination au sens du texte

- L'auteur du chapeau paraît avoir des objectifs très différents des auteurs de la Déclaration. Ce texte de présentation vise à situer historiquement la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* et à montrer son impact sur le monde actuel. Par conséquent, le coordonnant *puis* marquant la chronologie des faits et le *mais* exprimant une restriction conviennent bien au caractère explicatif de ce court texte.
- Si, dans cette *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, les auteurs utilisent aussi fréquemment la conjonction *et*, comme lecteurs, on peut faire l'hypothèse que ce recours au procédé de la coordination marquant l'addition sert leur propos et répond à une intention particulière. Dès le titre en effet, et chaque fois que revient l'expression, la conjonction *et* oblige le lecteur à ne pas dissocier la dimension *homme* (individu) de celle de *citoyen* (être social) : l'objectif de la Déclaration étant précisément de concilier les droits individuels et les droits collectifs, deux absolus qui semblent parfois s'opposer farouchement si on ne s'attache pas à déterminer le champ de chacun.
- Dans le préambule, le *et* entre les verbes *reconnaît* et *déclare* souligne la volonté de concrétiser par une proclamation la reconnaissance des droits ; le *et* entre *en présence* et *sous les auspices* renforce l'idée de la caution bienveillante de la religion.

Dans l'article premier, le *et* qui associe les verbes *naissent* et *demeurent* suggère que la liberté et l'égalité sont non seulement des droits naturels dont tout homme jouit à sa naissance, mais que la société a le devoir de préserver ces droits pour chacun de ses citoyens. Cette déclaration représente toute la perspective révolutionnaire de 1789 puisqu'elle remet en cause les fondements profondément injustes de la société d'alors où les nobles avaient des privilèges, le peuple des devoirs. Le *et* qui relie les adjectifs *libres* et *égaux en droits* souligne l'égle importance de ces deux valeurs fondamentales pour l'harmonie et la justice sociales.

En revanche, à l'article 4, la présence de l'adverbe *ainsi* répond à l'exigence d'éviter toute interprétation abusive de la notion de *liberté*. Il introduit une explication de la phrase précédente qui définit le terme. L'intention explicative est très manifeste puisque déjà annoncée par une ponctuation particulière, le deux-points. Cette explication apporte des balises nécessaires à la portée universelle de l'article.

- En somme, pour souligner avec clarté les facettes du propos, les auteurs de la Déclaration ont choisi presque systématiquement d'établir un rapport d'égalité entre les principaux éléments de sens : définition et harmonisation des droits de l'individu et de ceux de la société. Ce procédé semble répondre à l'intention de produire un texte à caractère normatif ayant force de loi et qui assure aux principes établis une valeur absolue et universelle.

AU TERME DE CETTE LEÇON...

Ce que je retiens

Il ressort de cette leçon que l'exposé de précisions et de nuances par un auteur ne se fait pas seulement par le développement de compléments à l'intérieur des constituants fondamentaux de la phrase. L'utilisation de la coordination permet d'apporter des informations supplémentaires et devient ainsi un élément privilégié de clarté de l'expression. Comme lecteur, je me dois :

- de repérer les coordonnants et de bien reconnaître les éléments (constituants de la phrase ou phrase complète) qu'ils unissent ;
- de réfléchir au sens des liens de coordination et au rapport d'égalité ou de dépendance qui se crée entre les éléments coordonnés ;
- de voir, au-delà de la phrase immédiate, les constantes qui s'établissent dans un texte sur la nature des liens de coordination et d'apprécier ce que ces constantes signifient quant à l'intention de l'auteur et quant au type de texte qu'il rédige.

Ainsi, lire une phrase, c'est non seulement en comprendre le sens, mais c'est également noter des indices qui me renseignent sur le rapport que cette phrase entretient avec les autres phrases du paragraphe et avec le reste du texte. Cette lecture active me permet de dépasser le sens premier des mots et d'établir par inférence une compréhension du texte plus profonde.

Les pistes d'apprentissage qui s'offrent à moi

Pour donner une suite signifiante à ce que cette leçon m'apprend, je pourrais :

- Consulter une grammaire, un dictionnaire pour enrichir ma connaissance des mots servant à créer une coordination dans ou entre les phrases et à raffiner ma connaissance des nuances de sens qu'ils expriment ;
- M'exercer à observer systématiquement dans quelques textes différents – en philo, en français, dans mes manuels de sciences ou de technique – l'emploi qui est fait de la coordination, à réfléchir sur le sens des coordonnants rencontrés, à noter le lien entre le type de texte et les coordonnants choisis ;
- Tenter d'intégrer des éléments coordonnés dans mes textes pour exprimer diverses précisions, diverses nuances de sens ; choisir le coordonnant adéquat au lien de sens que je veux créer ; éviter l'emploi répétitif et erroné des mêmes coordonnants (*et*, *mais*) ; noter comment mon emploi des coordonnants varie selon mes intentions et selon le type de travail qui m'est demandé ;
- Consulter le CAF ou mon professeur de français sur ma façon de comprendre ou d'employer certains coordonnants pour lesquels je suis moins confiant.